

2016-01-29



### **ERDF et GRDF ont fait un point d'étape sur le déploiement des compteurs communicants Linky, pour l'électricité, et Gazpar pour le gaz.**

A l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique, organisée du 26 au 28 janvier à Dunkerque, un point d'étape a été fait sur le déploiement des compteurs communicants. Concernant le gaz, 11 millions de compteurs communicants Gazpar doivent être installés d'ici à 2022. Cela représente 1 milliard d'euros d'investissement. « Après les expérimentations, nous avons démarré il y a quelques jours les premières véritables phases », raconte Édouard Sauvage, directeur général du distributeur de gaz GRDF (à droite sur la photo). La première phase de déploiement concerne quatre zones. Les phases ont commencé par les Hauts-de-Seine, à Rueil-Malmaison. Les trois autres zones de la phase pilote sont du côté de Saint-Brieuc, du Havre et de Lyon. « Les travaux autour du compteur gaz communicant ont commencé en 2009 avec des prototypes et, surtout, un immense travail de concertation avec les associations de consommateurs et les collectivités territoriales pour savoir quels étaient les besoins ». C'est ainsi, par exemple, qu'il a été décidé de transférer quotidiennement les données de consommation, même si la possibilité d'un relevé plus fréquent est accordée.

Concernant l'électricité, 35 millions de compteurs communicants Linky doivent être installés d'ici à 2021. Cela représente 5 milliards d'euros d'investissement. « Après des expérimentations sur 300000 compteurs à Lyon et Tours, le déploiement est aujourd'hui en phase industrielle, depuis le 1er décembre, au niveau national. Nous avons déjà déployé 60000 compteurs depuis le 1er décembre », a chiffré le 26 janvier Philippe Monloubou, président du directoire d'ERDF (à gauche sur la photo). L'objectif est d'en installer 3 millions en 2016 et de poursuivre à un rythme qui culminera à 8 millions de compteurs sur l'année 2018.

« Ces compteurs ne vont pas tout changer. Mais ils ont un rôle essentiel à jouer dans un système énergétique qui va évoluer et sera demain beaucoup plus décentralisé », commente Bruno Lechevin, président de l'Ademe. Par le passé, l'agence s'est montrée assez critique sur les possibilités offertes par les compteurs, en particulier Linky, en terme d'implication de l'utilisateur et de maîtrise des consommations. Désormais, l'Ademe entend accompagner le déploiement des compteurs en jouant un rôle de pédagogie. « Bien sûr, il faut qu'il y ait de la régulation, du contrôle, mais il faut surtout faire de la sensibilisation auprès du grand public. C'est pour cela que l'Ademe a signé des chartes d'accompagnement du déploiement, notamment sur les questions de maîtrise de l'énergie, en mobilisant nos directions régionales et les espaces info-énergie. »